

# Espèces invasives de Franche-Comté

## Le Sénéçon du Cap

### *Senecio inaequidens* DC.

#### Nuisances induites

Biodiversité	●●●●●	(impact majeur, mais localisé)
Santé humaine	●●●●●	(impact nul ou quasi nul)
Economie	●●●●●	(impact faible)

Famille :	Astéracées
Chorologie :	originaire d'Afrique du Sud
Type biologique :	plante vivace

Synonymes usités : *Senecio harveianus* Mac Owan,  
*Senecio harveianus* sensu Jovet,  
*Senecio vimineus* sensu P. Fournier

Noms vernaculaires : **Sénéçon du Cap, Sénéçon de Mazamet**



Inflorescences de *Senecio inaequidens* L.

VUILLEMENOT M.

#### Stratégie de propagation

La dissémination de cette plante passe essentiellement par celle de ses semences. Un jeune pied ne produit que peu de capitules donc de graines, mais en vieillissant cette plante développe toujours plus de tiges, donc de capitules et de graines. Chaque pied peut alors produire une centaine de capitules qui pourront générer de 10 000 à 30 000 graines par an. Ces semences conservent leur pouvoir germinatif pendant 2 ans. Les graines de cette espèce sont propagées par le vent, les animaux, les véhicules, et peuvent germer du printemps à l'automne.



Fructification de *Senecio inaequidens* L.

HENNEQUIN C.

Le large pouvoir d'adaptation de cette plante lui permet de se développer sur des sols pauvres, aussi bien calcaires qu'acides, humides que secs et ceci sous quasiment tous les types de climats. Elle présente une forte résistance au chaud, au froid, au gel, au feu, aux herbicides et on ne lui connaît que peu de parasites.

Le Sénéçon du Cap produit également des substances racinaires toxiques qui empêchent la germination et le développement d'autres plantes dans son voisinage. Toutes ces propriétés font du Sénéçon du Cap une plante avec un fort pouvoir de propagation.

#### Nuisances induites

Le Sénéçon du Cap nuit aux milieux naturels et semi-naturels nus en les envahissant et en les modifiant. Son fort pouvoir d'expansion peut conduire à un envahissement de plus de 90 % des surfaces colonisées et ceci au détriment des espèces indigènes (diminution de la biodiversité)

Il se développe prioritairement le long des routes, des voies de chemin de fer et des rivières, mais constitue localement une peste végétale dans les zones agricoles comme les vignobles et les pâturages plutôt secs. Dans ce dernier cas, le risque est bien la réduction de la valeur pastorale de la prairie, puisque le Sénéçon du Cap produit des alcaloïdes toxiques pour l'homme et le bétail. Les herbivores ne semblent pas consommer cette plante, qui se développe ainsi d'autant plus rapidement.

#### Traits distinctifs, confusion possible

Le Sénéçon du Cap est une plante vivace dont la durée de vie ne dépasse que rarement les 5 à 10 ans. De 30 à 100 centimètres de hauteur, elle prend, en vieillissant et en se ramifiant, un aspect de plus en plus buissonnant. Les tiges, glabres et ligneuses à la base, sont ramifiées dans leur tiers supérieur. Les feuilles sont persistantes, alternes, sessiles ou embrassantes. De forme lancéolée et linéaire (3 à 10 centimètres de long sur 2 à 3 millimètres de large), le limbe est simple à bord lisse ou finement et irrégulièrement denté. Sa nervure centrale est fortement saillante. Le fruit est un akène plumeux.



Bractées des inflorescences de *Senecio inaequidens* L.

HENNEQUIN C.

Les inflorescences sont des capitules terminaux de couleur jaune, de 1,5 à 2,5 centimètres de diamètre (1 seul capitule en bout de rameau). Les capitules sont entourés par un ou deux rangs de bractées dont la pointe est noire. La floraison s'étale de mai à décembre.

La simple comparaison des feuilles permet de distinguer le Sénéçon du Cap des autres sénécions avec lesquels on pourrait le confondre (*Senecio aquaticus* Hill., *Senecio jacobea* L., *Senecio vulgaris* L.). Les feuilles du Sénéçon du Cap sont toutes linéaires et entières alors que les autres sénécions ont au moins une partie de leurs feuilles découpée.



Feuilles de *Senecio inaequidens* L.

HENNEQUIN C.

C  
B  
C  
F  
C

## Origine et historique

La plante est originaire d'Afrique du Sud. Elle a été introduite de façon accidentelle en Europe à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle avec des cargaisons de laine. Elle est longtemps restée cantonnée à proximité des zones où son implantation a commencé : zones portuaires, zones de transbordement de la laine et usines textiles. Puis elle s'est répandue plus rapidement au 20<sup>ème</sup> siècle, essentiellement dans le Sud et l'Ouest de l'Europe, en utilisant essentiellement les voies de communication et en particulier les voies ferrées.

Observée pour la première fois en France en 1935, elle a depuis envahi le Nord et la région méditerranéenne, mais elle est présente sur quasiment tout le territoire français.

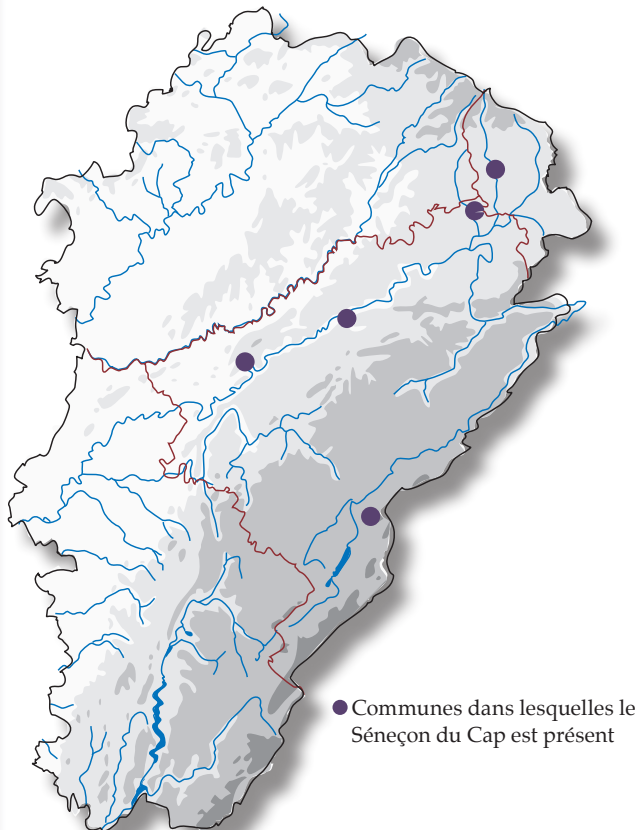
## Répartition en Franche-Comté en 2007



THIERRY F.

*Senecio inaequidens* L. (Gare de Belfort)

La répartition et le niveau d'invasion en Franche-Comté sont encore mal connus. En effet, les quelques stations indiquées dans la base de données TAXA© SBFC/ CBFC ne reflètent pas la situation réelle et il est probable que cette espèce soit déjà beaucoup plus implantée que ne le montrent ces données. Elle est notamment abondante dans les gares de Besançon (25), de Pontarlier (25) et de Belfort (90) et probablement sur une bonne partie des voies de chemin de fer qui relient ces stations. Le Sénéçon du Cap a également été observé en petits effectifs dans une zone rudéralisée au bord du Doubs à Baume-les-Dames (25).



● Communes dans lesquelles le Sénéçon du Cap est présent

## Milieux infestés

Le Sénéçon du Cap est une plante qui s'adapte à de larges conditions écologiques, ce qui la rend



VUILLEMONT M.

*Senecio inaequidens* L.

potentiellement dangereuse pour de nombreux milieux. C'est une espèce pionnière et opportuniste. On la retrouve essentiellement dans les milieux ouverts perturbés, comme les zones rudéralisées (bords de voies ferrées, talus de route), les cultures (vignobles), les friches, les jachères et les prairies pâturées.

## Plan d'action et méthodes de lutte

Les techniques préventives visent à :

- sensibiliser le grand public, les collectivités territoriales, les agriculteurs... sur les dangers suscités par cette espèce et sur la nécessité de la détruire ;
- limiter le transport de matériel contaminé par les graines (pneu, terre...) ;
- limiter les terres dénudées, telles que les chantiers, les bords de route et les friches, en semant des espèces à fort recouvrement comme le trèfle et la luzerne ; en milieu agricole, éviter le surpâturage et l'écobuage qui créent des plages favorables au Sénéçon du Cap.

Les techniques curatives consistent à détruire les plants avant leur fructification.

Ceci peut se traduire par un arrachage manuel dans les zones peu infestées ou peu praticables pour des engins mécaniques ou par la fauche dans les zones très envahies. Il est important de se débarrasser des résidus de fauche ou d'arrachage car les fleurs peuvent fructifier deux à trois jours après leur déracinement.

Le désherbage chimique par des produits phytosanitaires peu rémanants, comme les glyphosates ou les sulfosates, ainsi que le labour semblent fonctionner dans les zones dénudées comme les vignobles. Cette méthode demeure peu recommandable dans les autres milieux puisque le Sénéçon profite grâce à son stock grainier de tout terrain ouvert.

Enfin, la lutte biologique contre le Sénéçon du Cap consiste à procéder à un semis dense de légumineuses ou de graminées (indigènes !) sur les sols infestés par cette plante. L'utilisation d'une rouille spécifique ou d'un puceron, habituellement prédateurs du Sénéçon jacobée, est également à l'étude.

Enfin, la lutte contre cette espèce nécessite de connaître précisément sa répartition. Le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté centralise l'information disponible sur cette espèce. Il est important de le prévenir le plus rapidement possible de la découverte de foyers où le Sénéçon du Cap est présent.

### Références bibliographiques

- FERREZ Y., 2006. *Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces invasives en Franche-Comté ; proposition d'une liste hiérarchisée*. CBFC, DIREN FC, 6 p.
- MULLER S., 2004. *Plantes invasives en France*, (Patrimoines naturels, 62) Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 168 p.
- Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages, 2006, *Sénéçon du Cap*, (fiche CPS), 2 p. Disponible sur : <<http://www.cps-skew.ch/francais/fiches-envahissantes.htm>> (consulté le 19.09.2007)
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MÉDITERRANÉEN DE PORQUEROLLES, 2003. *Plantes envahissantes de la région méditerranéenne*. Agence Méditerranéenne de l'Environnement, Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, fiche n° 1